



Conseil d'administration

Séance du 4 mars 2025, sous la présidence de M. Alain BEZIRARD

Présents :

M. Jean-Philippe ANDRIES
M. Alain BEZIRARD
M. Michel BORREWATER
M. Alain CAMBIEN, *en visio*
Mme Françoise GOUBE
M. Christophe GRAS, *en visio*
M. Julien PILETTE, *en visio*

Excusés :

M. Alain BLONDEAU
Mme Charlotte BRUN
M. Alexis HOUSET
Mme Isabelle MARIAGE-DESREUX

Délibération n°26.01

Objet : Adhésion à la Centrale d'achats du Resah

Adoptée à l'unanimité

Sourcéo – Adhésion à la Centrale d'achats du Resah

Dans le cadre des obligations réglementaires liés à la cybersécurité, la régie doit séparer son système d'information (SI) bureautique de son SI industriel, ce dernier devant être géré directement par la régie. Dans ce contexte, et face à une menace grandissante, Sourcéo souhaite se doter de partenaires fiables et reconnus en matière de cybersécurité pour gérer son réseau technique.

Il vous est proposé pour atteindre cet objectif d'adhérer à la Centrale d'achats du Resah (Réseau des acheteurs hospitaliers créé en 2008), groupement d'intérêt public œuvrant au renforcement de la mutualisation et de la professionnalisation des achats et de la logistique pour les acteurs intervenant dans les secteurs sanitaire (ARS), médico-social (hôpitaux et leurs groupements, EHPAD, centres de santé, GCSMS HAD, SAD...), social (CCAS...), public (SDIS, collectivités territoriales) et privé non lucratif.

Mais la régie examine aussi d'autres options pour atteindre cet objectif, comme le recours au Campus Cyber.

L'adhésion à cette centrale permet en effet une mise en œuvre rapide des prestations dans ce domaine pointu avec des conditions techniques et tarifaires intéressantes.

Sourcéo se fonde sur les échanges avec ses homologues de la Direction des Opérateurs Publics de l'Eau et de l'Assainissement de Nantes Métropole. Leur retour d'expérience - par rapport à l'utilisation des marchés cyber de cette centrale - est très positif : facilité d'utilisation, coûts réduits, expertise technique de qualité.

Reconnue comme opérateur national par l'État, le Resah, qui peut agir en tant qu'intermédiaire ou grossiste, compte plus de 4200 bénéficiaires et totalise un volume d'achats qui dépasse les trois milliards d'euros.

Son offre répond aux exigences du label Relations Fournisseurs et Achats Responsables et dessert douze familles d'achats :

- produits de santé,
- biologie,
- environnement du patient,
- biomédical,
- services généraux,
- hôtellerie et restauration,
- bâtiment et énergie,
- EHPAD et bien-vieillir,
- logistique,
- mobilité,
- numérique,
- services RH, conseil, finances.

Cette centrale est particulièrement bien adaptée à Sourcéo en mettant à disposition un catalogue traitant l'ensemble de nos besoins cyber :

- analyse et évaluation des risques cyber (audit, cartographie...),
- conception ou mise à jour de cadres de gouvernance (PSSI, plans d'actions...),
- accompagnement opérationnel et gestion de crise (procédures, exercices, plan de secours...),
- formations pour renforcer la maturité des utilisateurs.

L'adhésion à la centrale d'achat du Resah est annuelle, renouvelée tacitement chaque 1^{er} janvier (le non-renouvellement s'opère par lettre recommandée avec accusé de réception avant chaque 31 octobre n-1), La cotisation annuelle est de 600 EUR HT pour un EPIC ou une collectivité territoriale de plus de 20 000 habitants, 300 EUR HT sinon).

Pour accéder aux offres de la centrale d'achat, deux possibilités :

1. le mode d'achat « intermédiaire », c'est-à-dire en lien direct avec le titulaire du marché conclu par le Resah (y compris en facturation) ;
2. le mode d'achat « grossiste », passer directement commande auprès du Resah (comme avec l'UGAP).

En conséquence, il vous est proposé d'autoriser la possibilité pour Sourcéo d'adhérer à la Centrale d'achats du Resah en permettant à la directrice par intérim ou au futur(e) directeur/directrice d'accomplir toutes les formalités d'adhésion et signer tout document afférent.